

portant proclamation des résultats des élections des représentants du collège A au Conseil de gestion de l'UFR de Sciences et Technologie

Scrutin du 27 mars 2018

Nombre de sièges à pourvoir : 10

L'Administratrice provisoire de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)  
(dénomination d'usage de l'Université Paris 12 - Val de Marne),

Vu le code de l'éducation ;  
Vu les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) dans leur rédaction issue des modifications introduites par délibération du Conseil d'Administration du 10 novembre 2017 ;  
Vu les statuts de l'UFR de Sciences et Technologie ;  
Vu l'arrêté n°2018-41 du 6 mars 2018 de l'Administratrice provisoire portant organisation des élections des représentantes et représentants des collèges des personnels au Conseil de gestion de l'UFR de Sciences et Technologie ;  
Vu le procès-verbal de dépouillement en date du 27 mars 2018 ;

**CONSIDERANT :**

	Inscrits	Émargements	Votants	Blancs, vides ou nuls	Exprimés	Pour une Faculté démocratique et participative	Recherche - Enseignement - Rayonnement - Accompagnement
<b>Total</b>	69	48	48	0	48	14	34

Participation (en %) 70  
Blancs ou nuls 0  
Exprimés 48  
Nombre de sièges 10  
Quotient électoral 4,8

Répartition des sièges	1er calcul				2ème calcul	
	Nb voix obtenues	Quotient électoral	Calcul Sièges	sièges obtenus	Reste	Total sièges obtenus
Pour une Faculté démocratique et participative	14	4,8	2,9166667	2	4,4	3
Recherche - Enseignement - Rayonnement - Accompagnement	34	4,8	7,0833333	7	0,4	7

**Article 1er : Sont proclamés élus :**

Pour une Faculté démocratique et participative	1. Benoît KLOECKNER
	2. Catherine DEVILLE CAVELLIN
	3. Olivier STETTLER
Recherche - Enseignement - Rayonnement - Accompagnement	1. Bénédicte PICOUET VARRAULT
	2. Lofli BESSAIS
	3. Patricia ALBANESE
	4. Stéphane JAFFARD
	5. Sylvie CONDON
	6. Thibault LEMAIRE
	7. Anne REPELLIN

Article 2 : Le Directeur et la Responsable Administrative de l'UFR sont chargés de l'exécution du présent arrêté.



Fait à Créteil, le 28 mars 2018  
L'Administratrice provisoire  
Françoise MOULIN CIVIL

portant proclamation des résultats des élections des représentants du collège B au Conseil de gestion de l'UFR de Sciences et Technologie

Scrutin du 27 mars 2018

Nombre de sièges à pourvoir : 10

L'Administratrice provisoire de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)  
(dénomination d'usage de l'Université Paris 12 - Val de Marne),

Vu le code de l'éducation ;  
Vu les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) dans leur rédaction issue des modifications introduites par délibération du Conseil d'administration du 10 novembre 2017 ;

Vu les statuts de l'UFR de Sciences et Technologies ;

Vu l'arrêté n°2018-41 du 6 mars 2018 de l'Administratrice provisoire portant organisation des élections des représentants et représentants des collèges des personnels au Conseil de gestion de l'UFR de Sciences et Technologie ;

Vu le procès-verbal de dépouillement en date du 27 mars 2018

CONSIDERANT :

	Inscrits	Engagements	Votants	Blancs, vides ou nuls	Exprimés	Responsables, innovants et en synergie pour la FST	Pour une Faculté démocratique et participative
<b>Total</b>	153	114	114	3	111	63	48

Participation (en %) 75  
Blancs ou nuls 3  
Exprimés 111  
Nombre de sièges 10  
Quotient électoral 11,1

Répartition des sièges	Nb voix obtenues	1er calcul			2ème calcul	
		Quotient électoral	Calcul Sièges	sièges obtenus	Reste	Total sièges obtenus
Responsables, innovants et en synergie pour la FST	63	11,1	5,6756757	5	7,5	6
Pour une Faculté démocratique et participative	48	11,1	4,3243243	4	3,6	4

Article 1er : Sont proclamés élus :

Responsables, innovants et en synergie pour la FST	1. Jacques MOSCOVICI
	2. Sophie PENISSON HULLIN
	3. Christophe MORIN
	4. Marie CAMBREDON
	5. Hfaleth ABBASSI
	6. Lise DUPONT
Pour une Faculté démocratique et participative	1. Geneviève ALLAIN
	2. Michel ATTOUI
	3. Sonia MARQUEZ
	4. Arthur BROUILLET

Article 2 : Le Directeur et la Responsable Administrative de l'UFR sont chargés de l'exécution du présent arrêté.



Fait à Créteil, le 28 mars 2018  
L'Administratrice provisoire  
Françoise MOULIN CIVIL

**ARRETE n°2018-57**  
portant proclamation des résultats des élections des représentants au Conseil de gestion de l'UFR de Sciences et Technologie

Scrutin du 27 mars 2018  
Nombre de sièges à pourvoir :  
8 titulaires et 8 suppléants

**L'Administratrice provisoire de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPPEC)  
(dénomination d'usage de l'Université Paris 12 - Val de Marne),**

Vu le code de l'éducation ;  
Vu les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPPEC) dans leur rédaction issue des modifications introduites par délibération du Conseil d'administration du 10 novembre 2017 ;  
Vu les statuts de l'UFR de Sciences et Technologie ;  
Vu l'arrêté n°2018-42 du 6 mars 2018 de l'Administratrice provisoire portant organisation des élections des représentants et représentants des collègues des usagers au Conseil de gestion de la Faculté de Sciences et Technologie ;  
Vu l'arrêté n°2018-48 du 7 mars 2018 de l'Administratrice provisoire portant modification de l'arrêté portant calendrier des opérations électorales pour le renouvellement des usagers du Conseil de gestion de l'UFR de Sciences et Technologie de l'UPPEC et de l'arrêté portant organisation des élections des représentants ;  
Vu les procès-verbaux de dépouillement en date du 27 mars 2018 ;

**CONSIDERANT :**

	Inscrits	Emargements	Votants	Blancs, vides ou nuls	Exprimés	STIDE
<b>Total</b>	<b>3349</b>	<b>250</b>	<b>250</b>	<b>13</b>	<b>237</b>	<b>237</b>

Participation (en %)                    7,5  
Blancs ou nuls                            1,3  
Exprimés                                    237  
Nombre de sièges                        8  
Quotient électoral                       29,625

	Nb voix obtenues	Quotient électoral	Ter calcul		Total sièges obtenus
			Calcul Sièges	Sièges obtenus	
STIDE	237	29,625	8	8	8

**Article 1er : Sont proclamés élus :**

	Titulaires	Suppléants
<b>STIDE</b>	1. Elias TROUMI	1. Fantin LOWENSTEIN
	2. Julie FARIA	2. Helim YILMAZ
	3. NIKOA TAMBURIC	3. Sacha CASSEREAU
	4. Inès QUERGACHI	4. Juliette COLANCON
	5. Stéphane NOVO PINHEIRO	5. Sully CHATELARD
	6. Tara PERSET	6. Lou BOTTIN
	7. Quentin KOUIDRI	7. Pierre BERRY
	8. Amandine DECHAUME	8. Camille FILLON

**Article 2 : Le Directeur et la Responsable Administrative de l'UFR sont chargés de l'exécution du présent arrêté.**

Fait à Créteil, le 28 mars 2018  
L'Administratrice provisoire

Françoise MOULIN CIVIL



portant proclamation des résultats des élections des représentants du collège BIATSS au Conseil de gestion de l'UFR de Sciences et Technologie  
Scrutin du 27 mars 2018  
Nombre de sièges à pourvoir : 4  
L'Administratrice provisoire de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)  
(dénomination d'usage de l'Université Paris 12 - Val de Marne),

Vu le code de l'éducation ;  
Vu les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) dans leur rédaction issue des modifications introduites par délibération du Conseil d'administration du 10 novembre 2017 ;  
Vu les statuts de l'UFR de Sciences et Technologie ;  
Vu l'arrêté n°2018-41 du 6 mars 2018 de l'Administratrice provisoire portant organisation des élections des représentants et représentants des collèges des personnels  
au Conseil de gestion de l'UFR de Sciences et Technologie ;  
Vu le procès-verbal de dépouillement en date du 27 mars 2018 ;

**CONSIDERANT :**

	Inscrits	émargements	Votants	Blancs, vides ou nuls	Exprimés	Synergie BIATSS	BIATSS/AGIR	Acteurs ensembles BIATSS
Total	110	70	70	3	67	28	24	15

Participation (en %) 64  
Blancs ou nuls 3  
Exprimés 67  
Nombre de sièges 4  
Quotient électoral 16,75

Répartition des sièges	Nb voix obtenues	1er calcul			2ème calcul	
		Quotient électoral	Calcul Sièges	sièges obtenus	Reste	Total sièges obtenus
Synergie BIATSS	28	16,75	1,6716418	1	11,25	2
BIATSS/AGIR	24	16,75	1,4328558	1	7,25	1
Acteurs ensemble BIATSS	15	16,75	0,8955224	0	1,5	1

Article 1er : Sont proclamés élus :

Synergie BIATSS	1. Sandrine CHANTÉPIE LABORDE 2. Alexandre LIVET
BIATSS/AGIR	1. Effrossyni GREKIS
Acteurs ensemble BIATSS	1. Damien WALLYN

Article 2 : Le Directeur et la Responsable Administrative de l'UFR sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 28 mars 2018  
L'Administratrice provisoire

Françoise MOULIN CIVIL  
